

# Communiqué de presse

Créteil, le 26 août 2009

Décret n° 2009-993 du 20-08-09

sur la reprise des AVS

**Pour la Fédération Générale des PEP et pour la FNASEPH:**

**« Une incompréhensible et inadmissible application  
du décret par le ministère de l'Education Nationale »**

Suite à la parution du Décret n° 2009-993 du 20-08-09 fixant les conditions d'emplois d'accompagnants d'élèves handicapés pour des AVS en fin de contrats avec l'EN, le ministère a préparé de façon unilatérale une note d'application à destination des Inspecteurs d'Académie.

En refusant les propositions présentées par la Fédération Générale des PEP de façon conjointe avec la FNASEPH, le ministère de l'Education Nationale prend la grave responsabilité de rendre totalement inapplicable le dispositif prévu.

La FGPEP et la FNASEPH adressent une lettre au ministre pour lui demander une reprise des discussions afin d'apporter à ces personnels et aux associations susceptibles de les employer les garanties nécessaires à l'exercice de cette importante mission d'accompagnement de la scolarité des élèves en situation de handicap.

**Parce qu'elles sont, de très longue date, parties prenantes de la scolarisation des élèves en situation de handicap et parce qu'elles estiment que cet accompagnement est une des principales conditions de réussite du parcours individualisé de scolarisation,**

**la FGPEP et la FNASEPH demandent au ministre de modifier son dispositif d'application et d'engager immédiatement des négociations portant sur la définition et la reconnaissance de ces nouveaux métiers, articulés avec les filières professionnelles existantes.**

**PJ : lettre adressée à L. Chatel par la FGPEP et la FNASEPH**

---

Fédération Générale des Associations départementales des Pupilles de l'Enseignement Public

reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919-  
agrée Fédération de Vacances le 7 avril 1945-  
agrément tourisme n° AG.075 00 0002 le 11 MAI 2000



**Fédération Générale  
des PEP**

**Contacts :**

Standard :

☎ 01 41 78 92 60

**Domaine social et  
médico-social**

**Dominique Leboiteux,**

**Chef de projet**

Secrétariat :

☎ 01 41 78 92 72

d.leboiteux@lespep.org

**Fédération générale  
des PEP**

5-7 rue Georges  
Enesco

☎ : 01 41 78 92 60 –

Fax : 01 41 78 92 88

Email :  
accueil@lespep.org

www.lespep.org